



orange™

EXTRAIT



Entreprendre

**avec les bons outils
numériques**



01

**Joignable et connecté :
objectif disponibilité !**

P.4

1. Connexion internet et téléphonie : quelles solutions choisir ?
2. Présence en ligne : bien déterminer vos besoins de visibilité sur internet



02

**Payer, être payé : passez pro
en solutions de gestion
de trésorerie**

P.19

1. Être payé : comment facturer et encaisser facilement vos paiements ?
2. Payer : quelles solutions pour bien gérer vos dépenses professionnelles ?
3. Compte pro et solutions tout-en-un : pourquoi, pour qui ?



03

**Gestion digitale : sécuriser,
équiper et piloter les données
de votre activité**

P.27

1. Organiser votre bureau physique et vos outils digitaux
2. Stocker et traiter vos données : les méthodes fiables
3. Sécurité informatique : protéger votre activité



04

**Télétravailleur, nomade, sédentaire
au bureau ou en boutique : à chaque
profil de créateur ses priorités**

P.34

1 Organiser votre bureau physique et vos outils digitaux

1.1 Équipements : quelles technologies au service de votre activité ?

PC ou Mac : on est loin de cette seule question d'il y a 20 ans quand on choisit ses équipements informatiques... Ordinateur fixe, ordinateur portable, tablette, PC tablette hybride, smartphone, montre GPS : l'offre se décline à l'infini, avec des appareils chaque fois plus mobiles et connectés.



Synthèses vocales, plages braille, tableaux numériques connectés à des tablettes, paperboard numérique : les nouvelles technologies facilitent l'organisation du travail des entrepreneurs en situation de handicap moteur, visuel ou auditif.



Jean-Luc est acupuncteur. Il reçoit à son domicile, mais se rend aussi régulièrement au domicile de ses clients. Pour lui, la tablette est l'outil idéal pour gérer ses rendez-vous, communiquer et encaisser ses clients, où qu'il se trouve.



La tablette est l'outil privilégié des travailleurs nomades, toujours un stylet à la main ! Entre l'ordinateur et le smartphone, elle remplit les mêmes fonctionnalités de base qu'un ordinateur, la mobilité et la fluidité de navigation en plus. Elle n'est toutefois pas adaptée aux métiers nécessitant un équipement puissant comme les métiers du web, du graphisme ou du montage vidéo.

Pour choisir votre poste de travail, il existe cinq critères principaux :

Le système d'exploitation

Les trois principaux sont Mac OS, Windows et Linux (ces deux derniers se réfèrent à la catégorie «PC»). À ce jour les trois systèmes s'équivalent pour la plupart des besoins, mais Windows est le plus répandu, et donc le plus pratique pour accéder aux logiciels métiers et bureautique sans restriction.

Le processeur

C'est le «cerveau» de l'ordinateur. Sa puissance, qui détermine la rapidité d'exécution des tâches, s'exprime en MHz. Sur PC, les principaux processeurs sont de marque Intel et AMD; sur Mac ils sont numérotés i7, i9, etc.

La mémoire de l'ordinateur

Ce n'est pas un espace de stockage, mais l'espace utilisé pour réaliser des tâches à un instant T. Elle s'exprime en RAM : plus vous aurez de Go de RAM, plus votre ordinateur sera capable de réaliser plusieurs activités en simultané. Comptez 8 Go pour de la bureautique simple et 16 Go si vous utilisez des logiciels exigeants comme le graphisme ou le montage vidéo.

Le disque dur

C'est le moyen de stockage local de votre ordinateur. Souvent limité à 512 Go, il est utile de le compléter par un disque dur externe ou un serveur de stockage digitalisé d'un téraoctet pour répondre aux besoins d'espace importants des entreprises (PDF lourds, fichiers vidéo, etc.).

La carte graphique

Elle intéresse surtout les entrepreneurs de l'image ou du jeu vidéo.

EXTRAIT



Cet extrait vous a plu ?
Pour télécharger l'intégralité du guide c'est ici :

Tout le guide

Orange, SA au capital de 10 640 226 396 € - 111, quai du Président Roosevelt 92130 Issy-les-Moulineaux - RCS Nanterre 380 129 866 - 1121

Cette œuvre est protégée par les dispositions du Code de propriété intellectuelle, notamment par celle de ses dispositions relatives à la propriété littéraire et artistique et aux droits d'auteur. Toute reproduction intégrale ou partielle, par quelque moyen que ce soit, non autorisée est strictement interdite.